



Les panneaux solaires est une des solutions de durabilité pour une cave viticole qui sera abordée dans le cadre de la formation.
Photo : iStock

Energie et durabilité en cave viticole

Plan climat, énergies renouvelables, eau, financement, rénovation d'une cave

La réduction de l'énergie en cave et de l'eau utilisée pour produire du vin est un sujet d'actualité pour les conseiller-ère-s techniques, les vigneron-ne-s et autres personnes en lien avec la production de vin. Cette journée offre l'opportunité d'aborder les thèmes de la politique énergétique et des mesures d'efficacité énergétique, du plan climat, des énergies renouvelables – de la valorisation des déchets aux perspectives énergétiques 2050+, en passant par les systèmes de production d'énergie durables. Les aspects financiers seront discutés au travers des programmes de subventions énergétiques, du programme Effivini de la plate-forme AgroCleanTech.

- Date :** Mardi 26 novembre 2024
- Lieu :** Ecole d'Agriculture de Chateaufort-Contthey (VS), Av. Maurice Troillet 260, 1951 Sion – Salle Chavaz
- Responsable :** Nathalie Charles, AGRIDEA (nathalie.charles@agridea.ch)
- N° du cours :** 24.303
- Objectifs :** **Les participant-e-s :**
- comprennent les enjeux de la production et de la consommation d'énergie ;
 - connaissent la politique énergétique suisse ;
 - distinguent les énergies renouvelables productrices de chaleur et d'électricité ;
 - appréhendent l'énergie et la durabilité (dont l'eau) dans le contexte d'une cave ;
 - prennent connaissance des différents soutiens financiers et de la manière d'y recourir (Pronovo, Effivini, des programmes de subventions énergétiques).
- Public :** Les conseillers techniques, les vignerons et toute personne en lien avec la production de vin.
- Méthodologie :** Présentations Power-point par des experts le matin, et, l'après-midi, présentation de cas pratique « panneaux solaires », « démarche globale », en présence des responsables des domaines viticoles.



AgroCleanTech



Mardi 26 novembre 2024

08h15	Accueil, café et croissants
08h45	Bienvenue, objectifs et programme <i>Nathalie Charles, AGRIDEA & Gilles Bourdin, Agroscope</i>
09h00	Optimisation de la gestion de l'eau en cave <i>Claire Furet-Gavallet, HES-SO Changins</i>
09h30	L'énergie (définition, production, consommation, aspects économiques) Politique énergétique et plans climat <i>Gilles Bourdin, Agroscope</i>
09h50	Energies renouvelables (valorisation des déchets, bioénergie, hydraulique, géothermie, éolien, solaire, stockage, perspectives énergétiques 2050+) <i>Gilles Bourdin, Agroscope</i>
10h15	Energie en cave : Infrastructures énergétiques <i>Nathanaël Gobat, AgroCleanTech</i>
10h30	Pause
10h45	Les subventions énergétiques des cantons romands : type, démarche et exemples concrets <i>Vincent Luyet, HES-SO Sion</i>
11h30	Mesures d'efficacité énergétique en cave : comment réduire la consommation énergétique dans les caves (Effivini/AgroCleanTech)? <i>Nathanaël Gobat, AgroCleanTech</i>
12h15	<i>Repas de midi</i> <i>Restaurant de l'Ecole d'Agriculture du Valais à Chateauneuf-Conthey</i>
13h30	Départ pour le Domaine L'Orpailleur à Uvrier Visite du Domaine L'Orpailleur, Frédéric Dumoulin et la société Solari « les panneaux solaires » Témoignage du Domaine Gilliard, Nicolas Emery, « une vision globale de la durabilité » Domaine L'Orpailleur, Chemin du Grandina 3, 1958 Uvrier
16h00	<i>Discussion et questions ouvertes</i>
16h30	Fin de la journée

Informations pratiques

Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 190.– par jour

Autres participant-e-s

- CHF 310.– par jour

Les vacations (café, pause, location de salle et matériel) sont comprises dans le tarif du cours.

Le repas de midi est à votre charge.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription

[Lien du cours sur le shop](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs.

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.